

Process de génération d'Analyse des besoins

Description

Niveau attendu : Analyse des besoins des bénéficiaires et des financeurs.

1. Grilles d'analyse des besoins :

- Élaboration de grilles d'analyse permettant d'évaluer les besoins spécifiques de chaque bénéficiaire. Ces grilles doivent inclure des critères tels que les compétences à acquérir, les objectifs professionnels, et les contraintes personnelles. Elles doivent être utilisées lors des premiers entretiens avec les candidats.

2. Diagnostics préalables :

- Mise en place de diagnostics individuels ou collectifs pour identifier les besoins en formation des bénéficiaires. Ces diagnostics peuvent inclure des tests de compétences, des entretiens semi-directifs, ou des questionnaires. Les résultats doivent être documentés et analysés pour orienter les parcours de formation.

3. Comptes rendus d'entretiens :

- Rédaction de comptes rendus détaillés des entretiens menés avec les bénéficiaires et les financeurs. Ces documents

doivent synthétiser les besoins identifiés, les attentes des parties prenantes, et les recommandations pour les formations à mettre en place.

4. Analyse des tendances du marché :

- Réalisation d'études de marché pour évaluer les évolutions des secteurs d'activité et les compétences recherchées par les employeurs. Ces analyses doivent être basées sur des données statistiques, des rapports sectoriels, et des retours d'expérience d'entreprises partenaires.

5. Retours d'expérience des anciens bénéficiaires :

- Collecte de retours d'expérience des anciens bénéficiaires concernant leurs parcours de formation et leur insertion professionnelle. Cela peut se faire par le biais d'enquêtes de satisfaction ou d'entretiens, permettant ainsi d'ajuster les offres en fonction des besoins réels du marché.

6. Partenariats avec des acteurs locaux :

- Établissement de partenariats avec des entreprises, des institutions publiques, et des associations pour mieux comprendre les besoins du territoire et des secteurs d'activité. Les conventions ou lettres de partenariat peuvent servir de preuve de ces collaborations.

7. Évaluations régulières des besoins :

- Mise en place d'un processus d'évaluation continue des besoins, permettant d'ajuster les formations en fonction des évolutions du marché et des attentes des bénéficiaires. Cela

peut inclure des réunions de suivi, des groupes de travail, ou des analyses de données.

8. Documentation des résultats :

- Conservation de la documentation relative aux analyses de besoins, incluant les grilles d'analyse, les comptes rendus d'entretiens, et les études de marché. Cette documentation doit être accessible pour garantir la transparence et la traçabilité des décisions prises.

Conclusion

Ces éléments illustrent l'engagement de CGPC à réaliser une analyse approfondie des besoins des bénéficiaires et des financeurs. En adaptant les formations aux attentes du marché et des apprenants, l'organisme s'assure de la pertinence et de l'efficacité de ses offres, favorisant ainsi l'insertion professionnelle et la satisfaction des bénéficiaires.